



**Syndicat mixte de
préfiguration
du Parc naturel
régional Pyrénées
Ariégeoises**

Compte- rendu d'activités 2008

Projet
Parc
naturel
régional
Pyrénées Ariégeoises

SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2008

Sommaire – L'année en un coup d'œil :

LA VIE DU SYNDICAT MIXTE ET DES INSTANCES ASSOCIEES p. 2

Le Syndicat mixte est au cœur de la démarche de création du PNR. Une activité intense a été déployée en son sein et avec ses interlocuteurs, afin de lui permettre de jouer à plein ses rôles de structure de pilotage, de concertation et de structure technique.

LA FINALISATION ET L'APPROBATION DE LA CHARTE p. 6

L'année 2008 a été une année décisive : suite à l'enquête publique dont les conclusions ont été rendues en fin d'hiver, la Charte du PNR a été soumise à l'approbation des collectivités par la Région Midi-Pyrénées durant l'été et l'automne. La Région Midi-Pyrénées, le Département de l'Ariège ainsi que 142 communes ont ainsi décidé de l'approuver avant de la transmettre, en décembre, à l'Etat en vue du classement des Pyrénées ariégeoises en PNR.

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION p. 8

Les efforts d'information et de communication ont été poursuivis et amplifiés en 2008, en lien avec l'approbation de la Charte par les communes. Ils ont pris appui sur les divers outils mis en place par le Syndicat de préfiguration (bulletin d'info, stand d'information, site internet...) et par une « campagne » de réunions publiques et présentations en conseils municipaux lors du printemps à la fin d'automne (plus de 40 réunions).

LES ACTIONS p. 10

Comme les précédentes, l'année 2008 a une nouvelle fois permis une progression sensible du nombre d'actions de préfiguration et de leur portée, conduites dans le souci d'un partenariat efficace et élargi. Plusieurs des volets de ce programme (ex. actions sur le petit patrimoine bâti, sur l'énergie, les produits locaux...) sont désormais profondément ancrés et reconnus dans le territoire.

***Les documents en téléchargement sont accessibles
sur le site www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com***

LA VIE DU SYNDICAT MIXTE ET DES INSTANCES ASSOCIEES

Le Syndicat mixte est au cœur de la démarche de création du PNR. Une activité intense a été déployée en son sein et avec ses interlocuteurs, afin de lui permettre de jouer à plein ses rôles de structure de pilotage, de concertation et de structure technique.

Réf. Charte Article 1.4 : le Syndicat mixte de gestion du PNR

Un Syndicat mixte en « rythme de croisière »

Le Syndicat mixte a poursuivi son rythme de réunions régulières, tous les 3 mois environ, avec toujours une très forte participation des délégués. Le principe a été maintenu d'organiser les réunions des instances du Syndicat dans les différentes communes : les réunions du Comité syndical ont eu lieu le 8 février à Rimont, le 17 avril à Montégut Plantaurel, le 4 juillet à Saurat et le 12 décembre à Brassac. Fait notable en 2008, la réunion de Montégut Plantaurel a été notamment l'occasion d'accueillir les nouveaux délégués, de ré-installer le Comité syndical suite aux élections municipales et cantonales de mars, d'élire le président et d'installer le nouveau Bureau. Autre fait notable, les communes de Rivèrenert, Betchat et Alliat ont décidé en 2008 de rejoindre les 135 autres communes du Syndicat mixte de préfiguration.

Le Bureau du Syndicat s'est également réuni régulièrement, en alternance avec le Comité Syndical : cinq réunions ont eu lieu en 2008 : le 29 janvier, le 28 mai, le 23 juin, le 24 septembre et le 19 novembre.



Pour des raisons de praticité et d'efficacité, les réunions de Bureau ont lieu en situation centrale à La Bastide de Sérou. 45 délibérations ont été prises : 24 en Comité syndical et 21 en Bureau. En sus des délibérations, les ordres du jour ont prévu systématiquement des points d'information et d'échanges relatifs à la Charte, au programme d'actions du Syndicat, aux perspectives... Une fois approuvés par l'assemblée, les comptes-rendus des réunions du Comité syndical sont téléchargeables sur le site internet. La composition du Comité syndical et du Bureau y figurent également.

De nouveau, et conformément à l'engagement pris initialement, le budget du Syndicat mixte s'est appuyé sur une stabilité des cotisations statutaires des membres. Il a néanmoins évolué sensiblement grâce à une progression des subventions obtenues pour financer les programmes d'action, issues de la Région Midi-Pyrénées, de l'Etat (FNADT, DIREN...), de l'ADEME ainsi que de l'Europe (FEDER, Leader +).

Contact : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège

Réf. Charte Article 2 : Améliorer la connaissance des Pyrénées Ariégeoises

Alimentation de la base de données SIG

La base de données du Système d'Information Géographique du Syndicat mixte a été alimentée grâce aux données collectées et produites lors des divers programmes et actions : données flore et habitat dans le cadre de l'inventaire des habitats naturels du territoire, données issues du Plan Climat Energie Territorial...

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 1.4 : Le Syndicat mixte de gestion du PNR

Le logo du PNR

Le cheminement du Comité syndical afin de définir le logo du PNR a trouvé son aboutissement lors de la réunion de Montégut-Plantaurel lors de laquelle l'assemblée a délibéré. Plusieurs propositions graphiques lui ont été soumises, à partir d'une première vague de sélection réalisée lors de la réunion précédente à Rimont.

Conforme à la charte graphique nationale des Parcs naturels régionaux, le logo ainsi choisi est caractéristique du territoire et de l'identité du PNR. Il met en scène un berger et une brebis avec le Mont Valier en toile de fond : un logo vivant valorisant une activité économique phare, concourant à la biodiversité de nos montagnes et au rôle social extrêmement fort. Le logo sera utilisé une fois le PNR en place.

Contact : Matthieu Cruège



Réf. Charte Article 3 : Organiser et conforter l'ingénierie liée au développement durable

Des moyens d'animation renforcés en 2008

L'équipe technique du Syndicat mixte de préfiguration a de nouveau vu sa composition s'étoffer : de 3 agents en 2005, 4 en 2006, 6 en 2007, elle est ainsi passée à 9 agents (8,5 ETP) en 2008.

Sylvie Aineto a pris ses fonctions début janvier en qualité d'assistante, plus particulièrement chargée de l'accueil et de l'information. Ingénieur forestier, Elodie Roulier a rejoint le projet PNR courant juin dans le cadre d'un accord de partage d'emploi avec la communauté de communes Séronais 117 qui porte le Pôle d'Excellence Rurale « Bois » de l'Ariège ; elle œuvre à mi-temps au sein du projet de PNR et a la charge des dossiers relatifs au bois et à la forêt. Audrey Duraud, diplômée de 3^e cycle en aménagement, a été recrutée courant octobre en qualité de chargée de mission « Urbanisme, patrimoine bâti, architecture ». Au 31 décembre, l'équipe était ainsi constituée de Matthieu Cruège, directeur, Sylvie Aineto et Isabelle Cambus, assistantes, Céline Arilla, Audrey Duraud, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon et Julien Viaud, chargés de mission.

Isabelle Cambus ayant été désignée ACOMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité), les services du SMPPNR se sont dotés en 2008 d'un groupe de travail relatif aux questions de sécurité, réuni à plusieurs reprises afin de mettre en place la procédure d'élaboration du Document Unique hygiène et sécurité et de faire émerger les actions à mettre en place.

Contacts : Matthieu Cruège, Isabelle Cambus

Suivi d'opérations et programmes

A l'invitation des divers partenaires, le Syndicat mixte a participé à divers réseaux, travaux, études et projets dans la mesure de leurs convergences avec les dispositions pressenties de la Charte-Agenda 21. D'une manière générale, au regard de la disponibilité limitée des agents du Syndicat et de la priorité accordée à l'élaboration de la Charte, ces participations ont été parcimonieuses et ont concerné à divers



titres les dossiers suivants : réseau départemental d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), Conseil de développement du Pays Couserans, documents d'objectifs Natura 2000 (Salat, Vallée de l'Izard, Mont Valier), comité départemental ENR (énergies), Charte Forestière du Couserans, Observatoire Départemental de l'Environnement, réseau Inter Parcs de Midi-Pyrénées, réseau Education Pyrénées Vivantes, Fédération des Parcs (séminaires, congrès national...), cellule d'assistance technique sur les mares, programme de redynamisation de la race « Chèvre des Pyrénées », programmes « Economie solidaire » des Pays des Portes d'Ariège Pyrénées et du Couserans, renouvellement des classements des cours d'eau, Etablissement Public Foncier d'Etat en Région, Schéma forestier de Massif, Plantes

messicoles, opération Ecovar de revégétalisation de sites dégradés, assemblées du syndicat des propriétaires forestiers privés d'Ariège, réunion nationale de Prosylva en Ariège, suivi du projet LEADER, Pôle d'Excellence Rurale de valorisation du bois et de développement des filières de transformation en Ariège, porté par la Communauté de communes du Séronais, Plans de Développements de massifs forestiers, projet INTERREG IV à Aulus, projets de particuliers à Gesties, Bédeilhac...

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Julien Viaud

Réf. Charte Article 5.1 : Faire du Syndicat mixte une structure exemplaire en matière de démarche de qualité

Valorisation des compétences et des savoir-faire locaux

Autant que possible dans le cadre du Code des Marchés Publics, le Syndicat mixte poursuit dans la confiance accordée aux producteurs et prestataires locaux dans ses choix de fournitures et prestations : mobilier, matériels, prestations de services, etc. Environ une centaine d'entreprises du périmètre du PNR a ainsi bénéficié de commandes du Syndicat mixte en 2008 (+ 30 % par rapport à 2007). Grâce à un tableau de bord, le Syndicat mixte assure un suivi de l'origine des achats et prestations, commune par commune : un tiers des communes a ainsi été concerné par ces achats.

Contacts : Isabelle Cambus, Sylvie Aineto

Pratiques éco responsables

Dans un souci de développement durable et d'expérimentation, le Syndicat Mixte a mis en place et continue à appliquer des pratiques éco-responsables dans sa propre activité, intégrant en particulier :

- dans le cadre des règles relatives aux marchés publics, le choix des matériels et fournitures (papier recyclé, mobiliers, copieur en réseau, règlements des consultations...);
- la dématérialisation des supports, le plus souvent possible : documents en téléchargement, site internet, consultations par messages électroniques, rapports sur supports CD-ROM...;
- la consultation systématique et le recours le plus souvent possible aux compétences, producteurs et savoir-faire locaux ;
- la veille méthodologique et la formation du personnel, en vue de l'extension et des améliorations futures du dispositif.

Contacts : Isabelle Cambus, Luce Rameil

Réf. Charte Article 6 : Promouvoir l'expérimentation et l'innovation

Le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique s'est réuni les 14 février et le 9 septembre 2008. Il a notamment examiné les études mycologiques réalisées sur la forêt de Sainte-Croix-Volvestre et a commencé à établir une grille d'examen des projets relatifs à l'hydroélectricité en préparation des avis que le PNR aura à donner lorsqu'il sera créé. Une évaluation des rencontres scientifiques de septembre 2007 a également été réalisée.

Le Conseil scientifique s'est mis au travail pour proposer le programme des futures rencontres scientifiques de 2009, qui auront un double objectif : présenter les travaux de recherche et d'expérimentation réalisés dans le cadre du PNR le matin et développer une thématique l'après-midi en fonction des souhaits émis par les participants à l'issue des premières rencontres. Cette thématique portera en 2009 sur l'élevage et la gestion des milieux. Un groupe de travail thématique constitué au sein du Conseil scientifique s'est ainsi réuni le 10 décembre afin de dresser le programme de l'après-midi des futures rencontres.

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 3.1 : Organiser les complémentarités entre les différentes structures

Les relations avec les partenaires

Les échanges et relations avec les divers partenaires ont été promus et poursuivis.

Les partenaires régionaux et locaux

A l'instar des années précédentes, des contacts, rendez-vous ou réunions sont intervenus avec les services du Conseil régional Midi-Pyrénées, du Conseil général de l'Ariège, de l'ARPE, de l'Etat (Préfet, Sous-Préfète, DIREN, Commissaire de Massif...), des 5 établissements publics membres du Syndicat mixte ainsi que des divers autres partenaires (communautés de communes, autres collectivités, associations, conseils de développement, établissements publics, particuliers et « érudits locaux », etc.).

Les conventions de partenariat avec les « Pays » ont été préparées et discutées avec leurs responsables. Par ailleurs, le projet PNR a participé à de nombreuses réunions de conseils municipaux ou réunions locales diverses (*voir plus loin*). Enfin l'équipe technique du Syndicat mixte a participé à l'automne à une journée d'échanges à Mont-Louis avec celle du PNR des Pyrénées Catalanes ; une rencontre « interparcs » avec le Parc national des Pyrénées et le PNR des Pyrénées Catalanes sous l'égide du commissaire de massif a permis d'échanger sur les situations et l'éventualité de collaborations.

Les instances nationales

Les échanges ont été poursuivis avec les interlocuteurs des instances nationales du Ministère de l'Ecologie et de la Fédération des Parcs, notamment. Une petite délégation du projet de PNR et d'élus communaux a également participé au congrès national des PNR en octobre dans les Volcans d'Auvergne.

Contact : Matthieu Cruège

Réf. Charte Article 4.2 : S'engager à des échanges réguliers avec les habitants

L'association des Amis du Parc

Le Syndicat mixte a accompagné la constitution début 2007 d'une « association des amis du Parc », dont les objectifs sont notamment de soutenir et relayer les actions et activités du Parc, de représenter les habitants et usagers et de favoriser la découverte et le développement du Parc. Pour sa deuxième année d'existence, l'association a réuni près de quatre-vingts membres adhérents et a élu Jean-Claude Rivère à sa présidence.

Outre la programmation de sorties et randonnées de découverte du patrimoine naturel du PNR à destination de ses



adhérents, l'association a fortement soutenu le projet de Parc au cours des phases d'enquête publique et de délibération des communes. Elle travaille également à la constitution d'un réseau de référents, présents dans chacune des communes. Un référent est une personne qui se propose d'informer les gens qui le demandent (habitants ou visiteurs), d'indiquer les patrimoines représentatifs du Parc à voir sur la commune, en relation avec l'élu de la commune et les offices de tourisme.

Pour mieux communiquer auprès de ses adhérents et futurs adhérents, l'association a créé un site internet <http://amisparc09.free.fr>, également accessible par le biais du site internet du projet de Parc.

Le Syndicat mixte s'est attaché à faciliter et épauler le fonctionnement et l'activité de l'association ; une convention a

notamment été signée en 2008 entre les deux structures afin de préciser les modalités de collaboration et de soutien (logistique et financier) apporté par le projet de PNR.

Contact : Céline Arilla

Réf. Charte Article 14.2 : Développer les coopérations transfrontalières et internationales

La coopération transfrontalière

A partir des conclusions de l'expertise confiée à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) et livrée à l'été 2007, le Syndicat mixte s'est attaché à déployer des liens directs avec ses interlocuteurs catalans et andorrans. Un cycle de rencontres est ainsi intervenu en fin d'hiver et au printemps, avec déplacements dans le Pallars puis en Andorre, et réception de délégation des Parcs naturels de l'Alt Pirineu (Espagne) et des Valls de la Coma Pedrosa (Andorre). Elles ont permis de lister les sujets et conditions de coopérations.

Ces contacts ont été poursuivis en cours d'été et à l'automne, en vue d'organiser des marchés de producteurs à St Gironès et à Sort, dans le Pallars. Une délégation de délégués du Syndicat de préfiguration accompagnée d'une représentante des Amis du Parc s'est ainsi rendue à Sort les 8 et 9 novembre afin de découvrir la foire de Sort et d'envisager une éventuelle participation de producteurs des Pyrénées Ariégeoises dans les années à venir.

Contact : Matthieu Cruège



LA FINALISATION ET L'APPROBATION DE LA CHARTE

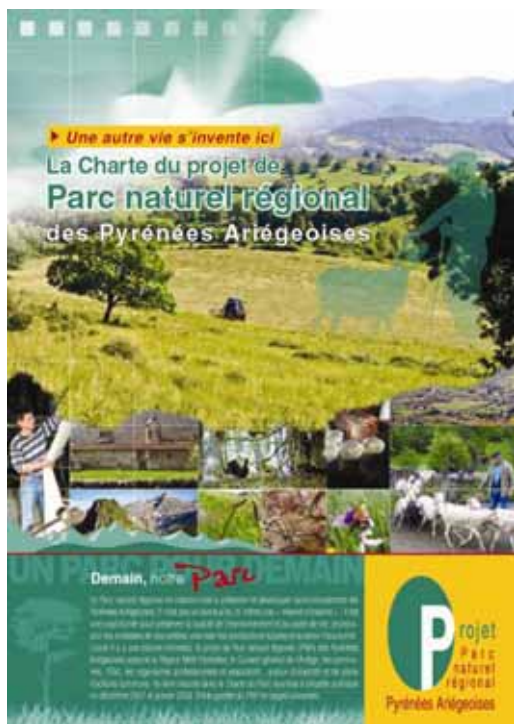
L'année 2008 a été une année décisive : suite à l'enquête publique dont les conclusions ont été rendues en fin d'hiver, la Charte a été soumise à l'approbation des collectivités par la Région Midi-Pyrénées durant l'été et l'automne. La Région Midi-Pyrénées, le Département de l'Ariège ainsi que 142 communes ont ainsi décidé de l'approuver avant de la transmettre, en décembre, à l'Etat en vue du classement des Pyrénées ariégeoises en PNR.

L'Enquête publique

Conformément à la procédure de création des PNR la Charte a été soumise à enquête publique. L'enquête s'est déroulée du 21 décembre 2007 au 1^{er} février 2008. 27 permanences de la commission d'enquête se sont tenues sur 26 communes (en moyenne 2 par canton). Un registre et un dossier de Charte ont été mis à la disposition du public dans chacune des 145 communes du périmètre d'étude, à la sous-préfecture de Saint-Girons, à la préfecture à Foix, au siège du Syndicat mixte de préfiguration, au Conseil général et au Conseil régional. Durant cette enquête publique, 52 personnes sont venues s'exprimer oralement, 150 personnes ont consigné leurs remarques par écrit et trois Conseils municipaux ont décidé de statuer en prenant une délibération. Le rapport rédigé par la Commission d'Enquête a été envoyé à la fin du printemps à chaque commune pour le mettre à la disposition du public pendant un an.

La finalisation de la Charte

Suite à la remise du rapport de la Commission d'enquête, le projet de Charte a été corrigé et amendé tout en veillant à ne pas modifier, conformément aux textes régissant les enquêtes publiques, le sens de la Charte et du projet de territoire qu'elle détaille. Pour ce faire une mission confiée au printemps par le Syndicat mixte à un juriste - un avocat spécialisé dans le droit des Parcs naturels régionaux - a permis de consolider la rédaction de la Charte sur le plan juridique et d'alimenter les derniers amendements aux documents : rapport de Charte, Plan et notice. En corollaire



d'ultimes consultations ont eu lieu en direction de divers partenaires en vue de finaliser la rédaction en respectant des principes et usages participatifs en vigueur depuis l'engagement de la procédure. La rédaction de la Charte a ainsi bouclée au lendemain du vote au Parlement de la loi sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) afin de tenir compte de ses dispositions dans l'article de la Charte afférent.

La rédaction des annexes de la Charte a été conduite en parallèle en lien notamment avec le Conseil régional et le Conseil général en vue de compléter le dossier pour l'envoi pour délibération aux 145 communes du territoire d'étude. Ainsi, ont notamment été établis les statuts du futur Syndicat de gestion et le logo, ce dernier ayant fait l'objet d'une démarche particulière amorcée en 2007.

Enfin, comme demandé par de nombreux habitants et acteurs des Pyrénées ariégeoises, des documents de vulgarisation de la Charte ont été réalisés et édités. Ainsi, un « essentiel » de la Charte, document de 32 pages, a été envoyé à toutes les communes concernées, en nombre suffisant pour que chacun des conseillers municipaux en ait un à sa disposition, et distribué plus largement. Il a été édité à 4 000 exemplaires. Un document de 4 pages plus succinct a été diffusé plus largement et imprimé à 10 000 exemplaires. Le SMPPNR a mis en place un groupe de travail composé des élus volontaires et de bénévoles de l'association des Amis du Parc pour l'écriture de ces deux

documents, et s'est fait épauler par une journaliste, un graphiste et photographe.

Les délibérations des collectivités

Le dossier de Charte ainsi complété (rapport de charte, plan et notice, annexes avec les statuts du syndicat mixte de gestion...) a été envoyé par la Région le 27 juillet à chaque commune et communauté de communes concernée ainsi qu'au Département pour délibération.



Cet envoi a été accompagné par un effort sans précédent du syndicat mixte pour aider à l'information des habitants et des conseils municipaux. Se tenant à la disposition des communes, le président et le directeur du syndicat mixte accompagnés à plusieurs reprises d'un des vice-présidents ont participé à plus d'une quarantaine de réunions de présentation et d'échanges sur le projet. Certaines communes ont fait l'objet de plusieurs réunions successives, en conseil municipal puis en réunions publiques ou inversement. D'autres ont donné lieu à des échanges, informations et précisions par courriers ou par messages électroniques.

Ainsi, au terme des 4 mois règlementaires, 142 communes sur 145 ont décidé, par délibération, d'approuver la Charte et d'adhérer au Syndicat mixte de gestion du Parc. L'intégralité des communautés de communes tout autant que le Conseil général de l'Ariège a fait de même. Le 11 décembre, le Conseil régional délibérait favorablement à son tour, et autorisait le Président Malvy à transmettre le dossier à l'Etat.

La saisine de l'Etat

En préparation de l'envoi de la Charte au Ministère chargé de l'Environnement, le Syndicat mixte a établi les documents complémentaires à la Charte tels que définis par les textes régissant les PNR. Ont notamment été dressés au cours de l'automne le programme d'action sur 3 ans, l'organigramme prévisionnel et le budget prévisionnel à 3 ans. De plus, en vue d'une demande de reconnaissance de la Charte comme Agenda 21, un tableau de correspondance entre le contenu de la Charte et les principes d'un Agenda 21 local a été réalisé avec le concours technique de l'Agence Régionale pour l'Environnement.

Parallèlement a eu lieu une phase de concertation avec l'Etat sous l'égide de la sous-préfète de St Giron afin d'alimenter la réflexion en vue de la rédaction de l'avis motivé du Préfet de Région.

Le Président Malvy a transmis le dossier complet pour consultation finale au Préfet de Région le 16 décembre 2008. Grâce à l'active mobilisation des services de l'Etat – DIREN, SGAR... – le dossier a pu être transmis dans la foulée à Paris en vue d'un examen par le Conseil National de Protection de la Nature dès sa réunion de janvier.

L'Etat devrait ainsi être en mesure de statuer sur la création du PNR dans le courant du printemps 2009.

Contacts : Matthieu Cruège, Sophie Séjalon

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Les efforts d'information et de communication ont été poursuivis et amplifiés en 2008, en lien avec l'approbation de la Charte par les communes. Ils ont pris appui sur les divers outils mis en place par le Syndicat de préfiguration (bulletin d'info, stand d'information, site internet...) et par une « campagne » de réunions publiques et présentations en conseils municipaux lors du printemps à la fin d'automne (plus de 40 réunions).

Présentations et réunions d'information

Le Syndicat mixte s'est fixé comme règle de répondre positivement aux demandes de réunions d'information et de présentation du projet de PNR. Des réunions d'information et d'échanges sur le projet ont été réalisées dans de nombreuses communes et intercommunalités : Aigues-Juntes, Aulus (2 fois), Bèdeilhac, Betchat, Biert, Bonac-Irazein, Bousсенac, Brassac, Castillon-en-Couserans, Caumont, Encourtiech, Engomer, Esplas de Sérou, Ferrières, Gajan, Ganac, Larbont, Le Bosc, Les Bordes sur Arize, Les Bordes sur Lez, Le Port, Lercoul, Massat, Mauvezin de Sainte-Croix, Mérigon, Montgauch, Montels, Prayols, Rabat-les-Trois Seigneurs (3 fois), Rimont, Rivèrenert, St Girons, St Lary, St Pierre de Rivière, Siguer, Seix, Sor, Vernajoul, Videssos, Communautés de communes du Castillonnais et du Canton d'Oust. Le Syndicat mixte a également participé à des rencontres diverses afin d'y présenter le projet de PNR : Amicale du Personnel du Conseil Général (AMIDEP), rencontres de la Culture et du Patrimoine à Andorre-la-Vieille...

Contact : Matthieu Cruège



Le stand-exposition en tournée

Le stand-exposition du projet PNR, composé de 4 « totems » de présentation du PNR a été mis à disposition de nombreuses communes, à la demande : Alzen, Arignac, Biert, Eycheil, La Bastide de Sérou, Le Bosc, Montagne, Ste Croix Volvestre, St Pierre de Rivière, Sentein, Sentenac de Sérou et Serres sur Arget. Il a également été présenté et exposé dans le hall d'accueil du Conseil général de l'Ariège à Foix courant juin.

Contacts : Sylvie Aineto, Céline Arilla

La signalisation routière du PNR

Le deuxième semestre a été l'occasion d'engager les réflexions visant à la mise en place de la signalétique routière du PNR rapidement après sa création. Il s'agit de repérer et de proposer l'installation d'une signalétique routière indiquant l'entrée dans le territoire du PNR sur l'ensemble des voies départementales d'entrée dans le Parc. Cette opération est menée en collaboration avec le service voirie du Conseil Général de l'Ariège. Un repérage sur le terrain de tous les emplacements possibles de cette signalétique Parc a été effectué en fin d'automne par le projet de Parc en collaboration avec les services du Conseil Général.

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège

Le site internet

En 2008, un « relookage » de la page d'accueil du site a été effectué, intégrant notamment des vues de certains sites à 360 ° (panoramas). Le site a accueilli 18 000 visiteurs en 2008. 70 000 pages ont été téléchargées. En moyenne, un visiteur passe 3 minutes sur le site, ce qui est un temps considéré comme relativement élevé, et visite 4 pages. Tous ces chiffres sont en constante augmentation depuis la création du site en mars 2006.

Les pages les plus consultées sont dans l'ordre décroissant : la page d'accueil, la page emplois et stages, la page actualités et les actions de préfiguration. 5 000 documents ont été téléchargés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Les plus téléchargés sont les fiches de poste pour les emplois Forêt-Bois et Urbanisme-Architecture, la Charte (version soumise à enquête publique) et l'organigramme de l'équipe technique.

Contact : Sophie Séjalon

Le bulletin d'information

Le 7^o numéro de la « lettre aux partenaires » a incorporé un dossier sur le Plan Climat Energie Territorial (PCET) du projet de PNR ; il a été édité à 12 000 exemplaires et diffusé de manière ciblée sur la base du fichier contacts du Syndicat mixte.

Contact : Matthieu Cruège

Relations avec la presse

Les relations avec la presse ont été poursuivies (communiqués de presse, interviews, informations, etc.) : le bilan au 31 décembre fait apparaître environ 200 articles papier et numériques dans l'année (La Dépêche, la Gazette Ariégeoise, AriègeNews, le Journal de l'Ariège, l'Ariégeois Magazine, Pyrénées Magazine...) évoquant l'activité du projet de PNR (dont environ un dixième d'articles dans lesquels le PNR est simplement cité), auxquels s'ajoutent les citations, informations et interviews radio (Radio Transparence, Radio Couserans, Radio Oxygène, Radio Montaiou, La Locale à St Girons, Radio Présence Toulouse...).

Contacts : Matthieu Cruège, Sylvie Aineto

Livres

Le Syndicat mixte a collaboré (écriture de textes, fourniture de références et contacts) à l'ouvrage sur le Couserans des éditions Loubatières, paru au printemps 2008.

Il a également posé les principes et modalités d'un partenariat avec les éditions Privat en prévision d'un ouvrage (« beau livre ») sur le PNR dont la parution est attendue à l'automne 2009.

Contact : Matthieu Cruège

Interventions devant des classes

Dans une visée pédagogique, des interventions ont été réalisées devant des classes et groupes d'élèves divers : Ecole Nationale des Techniciens de l'Équipement en séjour à Miglos, étudiants de la licence professionnelle « Entreprises rurales et développement territorial », auprès des étudiants du Master Tourisme rural de Foix, d'Étudiants en Master 2 de géographie du Mirail ainsi qu'auprès des lycéens de première et terminale BTSA de Pamiers, etc. Dans un souci d'économie des moyens humains du Syndicat, les interventions sont limitées à un maximum d'une demi-journée, éventuels déplacements et préparation compris.

Contact : Céline Arilla

LES ACTIONS

Comme les précédentes, l'année 2008 a une nouvelle fois permis une progression sensible du nombre d'actions de préfiguration et de leur portée, conduites dans le souci d'un partenariat efficace et élargi. Plusieurs des volets de ce programme (ex. actions sur le petit patrimoine bâti, sur l'énergie, les produits locaux...) sont désormais profondément ancrées et reconnues.

Réf. Charte Article 4 : Faire de chacun un acteur du développement durable

Un programme d'animations diversifié et densifié

Programme des animations 2008 : Pyrénées Partagées

Les sorties ou animations « découverte », organisées en concertation avec les différents partenaires locaux (collectivités, associations, organismes divers, etc.), sont pour le projet de PNR une bonne occasion de restituer le résultat de ses travaux, directement au public. Le programme des animations 2008 avait également pour objectif de compléter l'offre existante sur le périmètre d'étude du PNR, en relayant notamment des manifestations nationales centrées sur des thèmes relevant du domaine de missions du projet de Parc, et en proposant des animations sur les thèmes du paysage, de l'énergie, du patrimoine, de l'artisanat, etc. En 2008, les animations ont été pour la première fois réunies par le Syndicat mixte sous la forme d'un dépliant - programme « Pyrénées Partagées », tiré à 15 000 exemplaires et diffusé sur



l'ensemble du territoire et auprès des divers partenaires du projet de PNR.

Opération Fréquence Grenouilles

En partenariat avec l'ANA-CPIE de l'Ariège, le Syndicat mixte a relayé l'opération « Fréquence grenouille », initiée par le réseau des Conservatoires des Espaces Naturels sur le territoire national. Ce sont 130 personnes qui ont participé à des diaporamas suivis par des sorties nocturnes sur le terrain à Camarade, Montégut Plantaurel, Rimont, et Tourtouse. Ces animations avaient également pour objectifs de faire connaître au public le travail d'inventaire des mares réalisé par l'ANA-CPIE de l'Ariège en partenariat avec le projet de Parc sur son périmètre d'étude.

Les Journées Nature Midi-Pyrénées

Le projet de Parc a renouvelé son engagement aux côtés du Conseil Régional pour le financement et l'organisation de 3 sorties sur le terrain dans le cadre des Journées Nature de Midi-Pyrénées. Elles ont rassemblé près de 90 personnes. En partenariat avec la Maison des Patrimoines d'Auzat, l'office de tourisme des vallées de Tarascon – Auzat – Vicdessos et Nature Midi-Pyrénées, une sortie à la découverte du lézard des Pyrénées d'Aurélios a été organisée sur les hauteurs de l'étang de Soulcem à Auzat. A Ste Croix Volvestre, une trentaine de personnes ont participé à la sortie « sur la trace de la faune forestière », organisée en partenariat avec l'office de tourisme de Ste Croix Volvestre, l'ONF, l'association EVA, la fédération départementale des chasseurs de l'Ariège et l'association L'œil aux aguets. Enfin, la commune de Saurat, le Centre de Formation à la Randonnée de Goulier et le Comité départemental de la Randonnée Pédestre de l'Ariège ont accueilli un public familial d'une cinquantaine de personnes habitants d'Empalot à Toulouse pour deux « randonnées découverte » du patrimoine naturel et bâti de Saurat.

Des rapaces au pays des bergers

En partenariat avec l'association Transhumances en Biers, la LPO à travers le réseau Pyrénées Vivantes et l'ANA-CPIE de l'Ariège, le projet de Parc a proposé, le 7 juin à Sentein, à l'occasion de la montée en estives, une animation rapaces et a diffusé un livret « Des rapaces au pays des bergers » (cf. plus loin), afin de sensibiliser les participants à la présence et à la sensibilité des grands rapaces. Une cinquantaine de personnes ont participé à l'animation et plus de 400 livrets ont été distribués à cette occasion.

Eco-attitude en altitude

Les 21 et 22 juin, c'est aux abords du refuge des Estagnous à Bordes-sur-Lez que s'est déroulée l'opération « Eco-attitude en altitude », organisée en partenariat avec la Communauté de communes et l'office de tourisme du Castillonnais, l'ONF, le Club Alpin Français et le refuge des Estagnous. Au pied du Mont Valier, c'est près d'une tonne de déchets divers et variés qui a été collectée par



une trentaine de bénévoles, dont une quinzaine de personnes de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de St Giron. Après une journée de collecte de déchets, une soirée diaporama sur le thème du lézard des Pyrénées a été proposée aux participants animée par Nature Midi-Pyrénées et financée par le projet PNR. La demi-pension a été offerte aux participants par la communauté de communes du Castillonnais et le projet de PNR, tandis que le refuge des Estagnous offrait l'apéritif. Un week-end convivial et efficace.

Les Rendez-vous des cimes, dans les refuges

L'été a été pour la 1^o fois l'occasion de proposer des animations dans tous les refuges des Pyrénées Ariégeoises, avec les Rendez-vous des cimes, organisées en partenariat avec la LPO, à travers le réseau Education Pyrénées Vivantes, l'Association des Gardiens de Refuges des Pyrénées et le Comité Départemental du tourisme de l'Ariège.

92 personnes ont donc pu participer aux animations proposées dans les 8 refuges participants, dont les cinq du PNR (refuge de l'étang d'Araing à Sentein, refuge des Estagnous à Bordes sur Lez et refuges de Bassiès, du Pinet et de l'Etang Fourcat à Auzat) sur des thèmes variés : le Desman, les tourbières et les milieux humides, le pyrénéisme ou des soirées contées sur le thème des rapaces. Cofinancée par le Syndicat mixte, la manifestation sera reconduite en 2009.

Journée Nationale du Patrimoine

Elle a permis, en septembre, de valoriser les travaux conjoints du CAUE 09 et du Syndicat mixte concernant la charte paysagère de la Barguillère à St Martin de Caralp. Cette sortie terrain, coorganisée par le CAUE 09 et le projet de Parc, a rassemblé 50 participants, qui ont pu, au gré d'une balade matinale, observer et comprendre les éléments constitutifs du patrimoine bâti de leur commune.

Autres manifestations...

Fin juillet, c'est une trentaine de personnes qui est partie à la découverte des plantes des Pyrénées Ariégeoises, avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen et le projet PNR, sur la commune de Le Port. Avec Nicolas de Munnick, mycologue, et le laboratoire Evolution et Diversité Biologique de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, une quarantaine de personnes a participé fin septembre à la sortie « Apprenons à reconnaître les champignons », dans la sapinière Ste Croix Volvestre.

Enfin, le projet de Parc a été sollicité par un certain nombre de structures ou communes pour participer à des manifestations en relation avec ses domaines d'actions. La communauté de communes du Canton de Varilhes et le Théâtre de la Terre ont sollicité le projet de Parc pour soutenir « Tolutes : les balades théâtrales » se déroulant à Montégut-Plantaurel. Le projet de Parc a participé en prenant en charge une partie du financement de la prestation de l'accompagnateur nature et la réalisation et l'édition d'une plaquette – support de la balade. Après une opération en 2007, l'association organisatrice de la manifestation Randacheval a sollicité de nouveau le projet de Parc afin qu'il participe à ses côtés au rassemblement de cavaliers au Mas d'Azil. La participation du projet PNR a pris la forme de la prise en charge de l'apéritif d'accueil, composé à partir de produits locaux. La commune d'Auzat a également sollicité le projet PNR pour une participation au « Festival de la montagne d'Auzat ». Cette participation a pris la forme de la tenue d'un stand en partenariat avec l'ANA-CPIE de l'Ariège, sur la thématique des grands rapaces en montagne. Le projet PNR a également participé à l'organisation d'un après-midi à l'Ecomusée d'Alzen, consacré à l'eau en Ariège, avec l'association Ariège Communication Vidéo et au programme de sorties sur le thème de la forêt proposé en collaboration avec la scène nationale de Foix et de l'Ariège « L'Estive » (*voir plus loin*).

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Julien Viaud

Réf. Charte Article 4 : Faire de chacun un acteur du développement durable

Opération pilote « Eco-Ecoles »

L'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable est une priorité de la Charte du Parc. Afin de permettre à tous les participants des écoles élémentaires de construire un projet de développement durable concret pour le lieu de vie qu'ils partagent, l'Inspection Académique de l'Ariège, le Syndicat mixte et l'ANA-CPIE de l'Ariège ont proposé d'aider conjointement à la mise en place d'une démarche collective « Eco-Ecole ». Pour cela, le projet de Parc, maître d'ouvrage, a confié la coordination et l'animation du projet à l'ANA-CPIE de l'Ariège et a obtenu des financements de la Région Midi-Pyrénées et de l'Europe LEADER +. Six premières écoles se sont inscrites volontairement dans la démarche : les écoles du Mas d'Azil, de Lescure, de Boussenac et de St Lizier ont choisi de traiter en 2008 le thème de la gestion des déchets, tandis que l'école de Vernajoul s'attachait à traiter du thème de l'alimentation et que l'école d'Alzen a porté son choix sur la maîtrise de l'énergie. L'école d'Alzen a obtenu en 2008 le label Eco-Ecole.

Au total, ce sont près de 550 enfants qui ont participé à ce projet, et bénéficié d'interventions de diverses structures d'éducation à l'environnement, afin d'accompagner leurs réflexions sur les projets choisis. Le 20 juin, les enfants des



écoles ont été réunies à La Bastide de Sérou autour d'un spectacle et d'un goûter à base de produits locaux, pour une clôture de l'année et la présentation des actions réalisées dans chacune des écoles.

Au regard de l'expérience des 6 premières écoles, les derniers mois de l'année ont permis de poser les bases d'un élargissement de l'opération à d'autres écoles.

Par ailleurs, le Syndicat mixte a rendu possible l'obtention de fonds régionaux dévolus aux PNR pour soutenir un projet de création d'un sentier de découverte par les écoliers de l'école de Bousсенac.

Contact : Céline Arilla

Réf. Charte Article 4 : Faire de chacun un acteur du développement durable

« Centres de documentation » du PNR

Le projet de Parc souhaite mailler le territoire de centres de documentation relatifs à l'environnement et au développement, afin de rendre l'information sur ces sujets plus facilement accessible à la population locale, quelle que soit sa situation géographique. L'objectif serait de proposer, sur chaque territoire du Parc, un lieu dans lequel seraient accessibles divers ouvrages relatifs à l'environnement, et plus précisément l'environnement pyrénéen, au développement durable et au PNR, en s'appuyant notamment sur le réseau de bibliothèques créé par le Conseil Général de l'Ariège, animé et approvisionné par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP), ainsi que sur d'autres lieux adaptés. Divers contacts ont été pris, au niveau régional avec le réseau RESIDE (Réseau d'Information sur le Développement durable et l'Environnement en Midi-Pyrénées) et au niveau départemental avec la BDP ainsi qu'avec l'ANA-CPIE de l'Ariège, pour envisager des partenariats pour cette action.

Une première action a été engagée à titre expérimental avec la Maison des Patrimoines d'Auzat, qui a fait connaître sa volonté de proposer à ses visiteurs des ouvrages de sensibilisation à l'environnement, au développement durable et au territoire, et nous a demandé un appui, tant technique que financier à la réalisation de ce projet. Le partenariat est en cours et devrait être formalisé lors du premier trimestre 2009.

Contact : Céline Arilla

Réf. Charte Article 7.1 : Maintenir des paysages vivants et identitaires

Chartes architecturales, urbanistiques et paysagères

Dans la continuité des actions engagées en 2006 et 2007, cette année une sortie visant à faire connaître les principes et préconisations de la Charte architecturale et paysagère de la Barguillère-Prayols-Montoulieu a été organisée à Saint Martin de Caralp en partenariat avec le CAUE et la commune. Elle a eu lieu le 21 septembre lors des Journées du Patrimoine et a réuni 50 participants, pour la plupart habitants de la commune.

Suite à cette journée, l'exposition sur la charte architecturale et paysagère, réalisée en 2007, a été mise à la disposition des habitants jusqu'à la fin du mois d'octobre. L'exposition est à la disposition des communes ; elle traduit en 10 panneaux les forces de la vallée, ses enjeux et apporte des préconisations architecturales, paysagères et urbanistiques. Par ailleurs, à la demande des habitants, un exemplaire de la charte a été déposé à la bibliothèque.

Par ailleurs, le PNR en lien avec le Conseil général et la DIREN s'est attaché à poser les bases d'une future Charte architecturale dans le Bas Salat avec la communauté de communes concernée.

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 7.1 : Maintenir des paysages vivants et identitaires

Valorisation de l'observatoire photographique des paysages

L'exposition réalisée en 2007 en partenariat avec le laboratoire GEODE de l'Université de Mirail sur l'évolution des paysages a été mise à la disposition du public à la Maison des patrimoines à Auzat durant les mois de juillet et août. La Maison des patrimoines estime que le nombre de personnes ayant vu l'exposition se situe entre 800 à 900. L'exposition est à la disposition des communes qui le souhaitent.

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 7.2 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Inventaire des habitats naturels

et synthèse des principaux enjeux de conservation

En partenariat avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen (CBP) et l'Office National des Forêts l'inventaire de la flore et des habitats naturels du territoire a été poursuivi sur les deux tiers ouest du périmètre d'étude du PNR par une chargée de mission du Conservatoire Botanique, Françoise Laigneau. Il avait été initialement mené en 2006 sur le tiers est du territoire par un étudiant stagiaire, William Arial. Cette étude a été portée par le Conservatoire botanique avec une maîtrise d'ouvrage CBP-SMPPNR et un cofinancement Région-Etat (DIREN).

Cet inventaire n'a pas pour objectif l'exhaustivité. Il vise, sur des mailles de 5 km de côté, à recenser le maximum d'habitats différents (au niveau de l'alliance phytosociologique) de façon à définir les principaux enjeux en matière de

conservation des espaces naturels et à caractériser la patrimonialité du territoire. Ses résultats ont été saisis sur la base de données naturaliste du Conservatoire Botanique Pyrénéen et ont fait l'objet d'une cartographie. Le rapport de l'étude sera prochainement téléchargeable que le site Internet du projet de PNR.

Ces inventaires menés en 2006 et 2008 auront permis d'améliorer considérablement la connaissance des Pyrénées ariégeoises : en tout ce sont 450 espèces qui y sont nouvellement connues, 1 660 habitats « naturels » qui ont été localisés et identifiés, et environ 16 000 données flore qui ont été générées. 130 habitats différents (prairies comprises) ont été identifiés. Cette étude a également permis d'identifier les habitats aux plus forts enjeux, de prioriser les sites pour des actions futures...

Une sortie terrain de présentation de cette étude a été organisée le 27 juillet en partenariat avec le CBP sur la commune de Le Port (voir précédemment).

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 7.2 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Conservation et valorisation de la sapinière de Sainte-Croix-Volvestre

Le projet de PNR a de nouveau consacré une énergie importante afin de contribuer à la conservation et la valorisation de la forêt de Ste Croix Volvestre. Il inscrit son action dans le cadre de la convention d'application de la Charte forestière du Couserans, consacrée à la forêt de Ste Croix, dont il est le coordonnateur.

Etude mycologique

En concertation avec le laboratoire EDB de Toulouse Paul Sabatier, l'ONF, gestionnaire du site et avec le mycologue Nicolas De Munnik, une étude mycologique a été portée par le projet de PNR sur la forêt de Sainte Croix Volvestre, qui abrite une richesse mycologique exceptionnelle. Elle a été co-financée par la Région et l'Etat (DIREN). L'objectif était de caractériser et quantifier cette richesse pour la valoriser, pour mieux la préserver et d'étudier quelles pouvaient être les causes du dépérissement de la sapinière. L'étude a été menée à partir d'inventaires, d'une étude sur les données mycologiques recueillies par N. De Munnik depuis 1988, et à partir de relevés de sols et d'analyse d'ADN des champignons mycorhiziens contenu dans le sol.

Avec plus de 850 espèces de champignons recensées sur seulement une centaine d'hectares, les résultats confirment notamment le caractère exceptionnel de la forêt sur le plan mycologique. Par ailleurs, quelques résultats restant à confirmer et un « état 0 » très précis permettront d'aider à utiliser les champignons comme indicateurs pour comprendre le dépérissement de la sapinière. Une restitution terrain de ces travaux a été réalisée le 28 septembre et ouverte au public, une quarantaine de personnes y a participé.

Patrimoine génétique du sapin pectiné

La situation géographique très particulière de la sapinière, d'altitude très modeste, laisse envisager la possibilité de particularités génétiques. Une meilleure connaissance de ces caractères et de leur origine permettrait d'en adapter la gestion dans la situation de dépérissement qu'elle connaît et éventuellement d'utiliser ce patrimoine si par cas il s'avérait mieux adapté au contexte de changement climatique à venir. Un projet d'étude coordonné par l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) a émergé en 2007. En lien avec l'IDF, le Syndicat mixte s'est attaché en 2008 à la constitution, au dépôt et au suivi du dossier de demande de subvention. Les crédits sollicités auprès de la Région Midi-Pyrénées ont été obtenus, la décision FEDER (Europe) étant attendue pour 2009.

Sentier et brochure de découverte

Ce dossier amorcé en 2007 a trouvé un premier aboutissement en 2008 par le bouclage du plan de financement. L'ONF assurera la maîtrise d'ouvrage du sentier bénéficiant du concours financier du Département de l'Ariège, de la Région Midi-Pyrénées et de l'Etat (FNADT). En complément, le Syndicat mixte assurera la maîtrise d'ouvrage d'une brochure de découverte co-financée par la Région Midi-Pyrénées et l'Etat (DIREN). Un groupe de travail sera constitué dès le début 2009 afin de piloter le suivi de ces réalisations.

Sorties découverte

Le Syndicat mixte a organisé et cofinancé deux sorties-découverte sur la forêt, l'une au printemps et l'autre à l'automne (voir précédemment pages 10 et 11).

Enfin, le Syndicat mixte s'est également attaché en lien avec l'ONF à dresser les perspectives en vue d'un éventuel classement de la partie la plus remarquable de la forêt domaniale en réserve.

Contacts : Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Céline Arilla



Réf. Charte Article 7.2 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Opération « Des rapaces au pays des bergers »

Début 2007, la nidification du Gypaète barbu sur le site de la Plagne, site traditionnel des transhumances en Biros, posait la question de la cohabitation des activités humaines et d'une espèce particulièrement menacée. Le projet de Parc a accompagné l'ensemble des acteurs concernés par la question dans leur réflexion (association Transhumances en Biros, ONF, Ligue pour la Protection des Oiseaux). Si la reproduction du Gypaète n'a pas été concrétisée, il a été proposé la réalisation d'un livret de sensibilisation à la présence des grands rapaces et à leur rôle par rapport à l'activité pastorale et à la biodiversité.

Ce livret a été conçu par la LPO, à travers le réseau Education Pyrénées Vivantes, le projet de Parc et l'association Transhumances en Biros avec le concours de l'ANA-CPIE de l'Ariège. Financé par le Syndicat mixte et édité à 2 000 exemplaires, il a été diffusé au cours de la montée en estives des Transhumances en Biros, ainsi que dans les offices de tourisme, dans les écoles qui en ont fait la demande ou à l'occasion d'autres manifestations de sensibilisation à l'espace montagnard. Il reste disponible sur demande auprès du projet de Parc, et peut être utilisé en lien avec l'exposition «Des rapaces et des hommes dans les Pyrénées Ariégeoises» réalisée en 2007 à l'occasion de «l'Estivale du Casseur d'Os» dans le Haut-Salat.

Contacts : Céline Arilla, Sophie Séjalon



Réf. Charte Article 7.2 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

« Races locales à petits effectifs »

D'avril à septembre 2008, Jean-Philippe Doyon étudiant stagiaire en agronomie a réalisé un diagnostic des races à petit effectif dans les Pyrénées Ariégeoises. Cette étude a été conduite à partir d'éléments bibliographiques et sur la base d'entretiens avec les acteurs locaux (éleveurs, associations, scientifiques, institutions). Ainsi 55 entretiens ont été menés pour décrire l'état de la situation sur les races les plus menacées (vache Casta, cheval Castillonais, brebis Castillonnaise) et émettre des propositions d'action pour redynamiser les effectifs. L'objectif était, en fonction des acteurs en présence et des actions qu'ils mènent, d'identifier quelle pourrait être l'implication du Parc dans la relance des effectifs de ces races. La réponse repose sur la valorisation de ces races et des produits qui en sont issus. Les actions proposées ont été distinguées suivant les acteurs pouvant les porter : certaines devant être conduites par les associations ou institutions en charge de ces races, d'autres pouvant être menées par le PNR.

Une réunion de restitution de ces travaux s'est tenue le 16 octobre à Durban sur Arize. Le rapport est disponible sur le site Internet en rubrique documents de travail.

Contact : Sophie Séjalon, Julien Viaud

Réf. Charte Article 7.4 : Faire reconnaître le patrimoine bâti et archéologique et lui donner vie

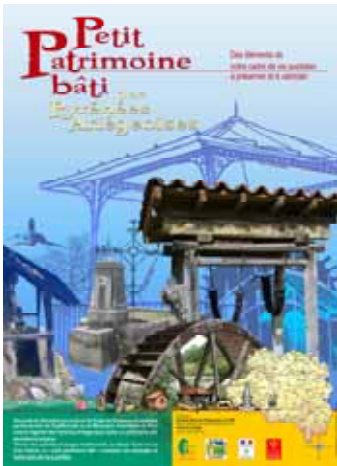
Restauration du petit patrimoine bâti



mixte et du CAUE pour bénéficier de ce fonds d'aide, pour des projets concernant 94 édifices.

Dans la continuité de l'inventaire du Petit Patrimoine Bâti (PPB) réalisé sur l'ensemble du projet de PNR en 2006-2007, le Syndicat mixte a concrétisé son effort pour aider aux projets de restauration du petit patrimoine bâti :

- il a coordonné en partenariat avec le CAUE la mise en œuvre d'un fonds d'aide à la réhabilitation du petit patrimoine bâti, mis en place en 2007 grâce au concours financier de la Région. Un poster et une plaquette ont été élaborés et largement diffusés début 2008 auprès des offices de tourisme, des partenaires et des élus du périmètre d'étude du PNR afin de mieux faire connaître ce patrimoine et le fonds dédié. Durant l'année, le Syndicat mixte s'est mobilisé pour la mise en œuvre opérationnelle de ce fonds en assurant notamment le lien entre les porteurs de projets de restauration et la Région. 20 communes ont fait appel en 2008 aux services du Syndicat



- il a épaulé la mise en forme de dossiers de demandes de financements et a permis la mobilisation de fonds régionaux dévolus au PNR pour soutenir des projets de restauration : la tour Montorgueil entre Bèdeilhac et Saurat, les cabanes et murets en pierres sèches de la communauté de communes de l'Arize, le site pastoral de Lamarda sur la commune du Port.

Enfin le Syndicat mixte a décidé d'accroître en 2008 ses moyens humains en matière de patrimoine bâti par le recrutement d'une chargée de mission qui a pris ses fonctions courant octobre.

Contacts : Audrey Duraud, Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 7.3 : Introduire une gestion responsable et partagée de l'eau à l'échelle des bassins versants

Ressource en eau

Le projet de PNR a déposé à l'automne dernier un projet pour étudier les impacts de l'hydroélectricité sur l'ensemble des critères du développement durable (écologie, économie, social). Les financeurs sollicités sont le Conseil Général, le FEDER et l'Agence de l'eau. La station expérimentale de Moulis assurera la Maîtrise d'œuvre de ce projet. L'objectif, à terme est de permettre au PNR de disposer de données objectives pour pouvoir fournir des avis motivés lorsqu'il sera consulté lors d'études d'impacts liées à des projets ou des renouvellements de concessions hydroélectriques.

Par ailleurs, le Syndicat mixte a conduit une réflexion avec l'ARPE en vue de programmes locaux d'utilisation raisonnée de l'eau et de limitation de l'usage des pesticides appliqués à la situation des communes et intercommunalités des Pyrénées ariégeoises. Cette réflexion pourra fonder l'action future du PNR dans ces domaines.

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 8.3 : Mieux valoriser le bois et ses filières

Plan d'actions « Forêt-Bois »

L'année 2008 a été l'occasion pour le projet de PNR d'accroître sensiblement son intervention dans le domaine de la forêt et de la filière bois. Cette évolution a été permise par le recrutement en juin, à mi-temps en partenariat avec la Communauté de Communes du Séronais porteuse du Pôle d'Excellence Rurale Bois de l'Ariège, d'une chargée de mission spécialement dédiée au suivi et à l'animation des sujets sur ces questions.

Grâce à une concertation sur le programme d'actions du PNR avec les divers acteurs concernés (ONF, CRPF, DDEA, chambres consulaires, artisans et entreprises de transformation du bois, collectivités, etc.), l'année 2008 a permis de poser les bases et programmations de diverses actions à conduire sur 2009 et au-delà :

- discussion en vue de la passation d'une convention-cadre de partenariat entre le PNR et l'ONF ;
- relance de la démarche de Plan de Développement de Massif (PDM) sur la Barguillère-Ferrières-Prayols-Montoulieu avec les communes concernées, le CRPF et la COFOGAR et lancement de la démarche sur la communauté de communes du Séronais ;
- préparation d'une expertise de la sensibilité paysagère des espaces forestiers en vue d'une prise en compte à partir de 2009 dans les opérations de gestion, d'aménagement et de conduite de l'exploitation forestière, et préparation d'un plan d'actions collectives visant à maintenir ou reconstituer des ouvertures paysagère autour de certains bourgs et hameaux, appliqué à des communes volontaires (ex. St Lary, Goulier, Aulus...) ;
- réflexion sur les problématiques d'exploitation, débardage et transport (ex. exploitation par câble, transport modal, vente bois façonnés bord de route / livrés...);
- dynamisation de la gestion forestière : suivi /accompagnement du projet Ariège Valbois / ONF de réalisation des premières éclaircies résineuses dans les plantations FFN (forêts communales) : identification des méthodes d'exploitation adaptée, programmation des chantiers en lien avec l'approvisionnement des plates-formes bois-énergie, collaboration aux démarches PDM...
- suivi des dossiers propres à la forêt de Sainte-Croix Volvestre (voir page 13).



Le Syndicat mixte a également porté un programme d'activités visant à la meilleure connaissance du patrimoine et des enjeux forestiers et de la filière bois. Il a notamment contribué à l'évènement « Monumental Murmure » proposé par « l'Estive » Scène Nationale de Foix et le Syndicat des propriétaires forestiers de l'Ariège en organisant (contacts OT, presse, animateurs, lien avec l'Estive) en début d'automne quatre sorties-découverte sur le thème de la forêt : « la Forêt paysage » en vallée de la Barguillère, « La transformation du bois » dans les entreprises Cazalé (scierie) à Lorp-Sentaraille et Escaliers Dumas à La Bastide de Sérou, « Symboles et traces » en forêt domaniale du Biros à Sentein et « Forêt, outil de lutte contre l'érosion des sols en montagne » à Capoulet-et-Junac.

Le Syndicat mixte a également contribué à la préparation de la conférence sur la forêt et le bois à l'Estive le 19 septembre. Enfin, il a proposé une animation pour les foyers ruraux de Midi-Pyrénées réunis à Pailhès le 14 septembre : présentation de la filière-bois, exemple des atouts d'une filière locale : le bois-énergie.

Contact : Elodie Roulier

Réf. Charte Article 8.4 : Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable

Qualification d'hébergements

« environnement, patrimoine et développement durable »

La collaboration initiée en 2006 avec l'association des Gîtes de France de l'Ariège et le CAUE de l'Ariège se poursuit afin de développer une offre conséquente d'une cinquantaine d'hébergements « tourisme durable » dans le futur PNR. Il s'agit de prolonger les qualifications Gîtes de France existantes et disponibles, afin de répondre à une demande forte de la clientèle touristique de pratiquer un tourisme respectueux de l'environnement.

33 hébergements ont été proposés par leurs propriétaires à la qualification en 2008 à Allières, Audressein, Aulus, Balaguères, Baulou, Bethmale, Biert, Esplas de Sérou, Gabre, Illier-et-Laramade, Lacave, Les Bordes sur Arize, Lorp-Sentaraille, Massat, Mercenac, Moulis, Montoulieu, Rabat-les-Trois-Seigneurs, St Girons, St Jean-du-Castillonnais, St Lizier, Salsein, Saurat, Seix et Villeneuve. Cette année, les demandes de financement déposées auprès de LEADER +, du Conseil Régional Midi-Pyrénées et de l'ADEME, ont été acceptées et les financements versés, la réalisation des 50 malles découverte en bois du pays, réalisées par un artisan local, a été finalisée, les outils de découverte des patrimoines ont également été achetés, afin de compléter la malle.

Sous maîtrise d'ouvrage du projet PNR, 26 diagnostics environnementaux (gestion des énergies, de l'eau et des déchets)



ont été réalisés par le cabinet Estives, 10 diagnostics naturalistes ont été réalisés par le cabinet Biotope, 31 diagnostics architecturaux, paysagers et jardin ont été réalisés par le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Ariège. Ces diagnostics ont donné lieu à des préconisations d'amélioration qui ont été remises à chacun des propriétaires.

Une formation « S'inscrire dans une démarche d'amélioration des performances environnementales des logements au regard des enjeux du développement durable? » a réuni les propriétaires candidats durant 1 journée et demi en 2008, et doit se poursuivre en 2009.

Enfin, le recours à une étudiante stagiaire durant l'été, Pauline BENEITO, a permis de préparer les premiers outils de communication de cette offre « Terre et Nature ». Par ailleurs, elle a été présentée le

1^o juillet à Saint-Gaudens au forum « Tourisme et éco-construction » organisée par la Conférence de l'Artisanat Pyrénéen.

La qualification des premiers hébergements Terre et Nature devrait être effective en 2009. Cette opération pilote permet au Syndicat mixte de disposer d'une expérience pratique sur une problématique d'avenir, et un savoir-faire transposable à d'autres prestations touristiques.

Contact : Céline Arilla

Réf. Charte Article 8.4 : Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable

Forêt Patrimoine Valier

Aux côtés de l'ONF le Syndicat mixte s'est attaché à faire émerger une qualification Forêt Patrimoine pour le site du Valier,



reconnaissance nationale d'un site préservé au tourisme organisé. Il a co-piloté la démarche dirigée notamment vers les élus concernés et a notamment aidé à l'information des nouveaux élus issus des élections municipales du printemps.

Le Comité de pilotage formé pour le suivi de l'opération a été réuni à plusieurs reprises à Castillon en Couserans et à Seix : au printemps à Castillon pour une information des nouveaux élus, puis une présentation du projet de création d'un centre d'accueil au Pla de la Lau aux Bordes-sur-Lez, en début d'été à Seix, pour une visite-débat sur l'amélioration de l'accueil au col de Pause, à l'automne à Castillon en vue de la préparation du programme d'actions 2009 et années suivantes et de l'élaboration du protocole d'accord « Forêt Patrimoine ».

En sus, le Syndicat mixte s'est attaché à des réalisations de terrain ou à leur préparation : chantier « Eco-attitude en Altitude » au refuge des Estagnous fin juin, groupe de travail « Col de Pause » en août et appui au montage du dossier technique et financier de l'aménagement d'une aire d'accueil sur la piste de Campuls à Bethmale. Il a rendu possible l'obtention en décembre de fonds régionaux dévolus aux PNR pour soutenir cette opération qui trouvera une concrétisation en 2009.

Contact : Matthieu Cruège

Réf. Charte Article 8.4 : Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable

Partenariat avec les accompagnateurs en moyenne montagne de l'Ariège

Le projet de Parc souhaite pouvoir prendre appui sur les accompagnateurs et valoriser leur rôle pédagogique en direction de leurs publics, et « de portes d'entrée » des Pyrénées ariégeoises. Aux côtés du Syndicat des Accompagnateurs en Moyenne Montagne, il a participé, le 13 janvier, à la Journée Nationale de la Raquette à Neige à l'Etang de Lhers. La participation du projet de Parc a consisté en la réalisation d'un petit dépliant d'information sur la fragilité des milieux naturels en hiver, qui a été remis aux participants à la journée.

Il s'est également attaché, avec les autres partenaires concernés (ex. CDT, CFR, ARPE...) à proposer les principes d'une formation - action qui doit déboucher idéalement sur :

- du contenu – formation : il s'agit de bâtir des modules de formation complémentaires sur le développement durable (DD) comportements « DD », prise en compte des différentes dimensions du développement durable dans l'activité, retranscription du discours et attitudes DD auprès de la clientèle...

- de la qualification, avec l'hypothèse d'aller vers la Marque Parc pour les prestations des accompagnateurs issues de ce processus.

Dans une première phase un étudiant-stagiaire a été missionné pour étudier les pratiques des accompagnateurs en moyenne montagne au regard du développement durable et les aider à définir leurs besoins et souhaits en termes de formation.

Contact : Céline Arilla

Réf. Charte Article 8.5 : Développer une filière Energie autour d'un Plan stratégique local

Le Plan Climat Energie Territorial en actions

La mission énergie climat mise en place en septembre 2008 afin d'animer le Plan Climat Energie Territorial sur le projet de Parc naturel régional a concrétisé en 2008 les premières actions du plan d'actions pluriannuel destiné aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers habitant le périmètre du PNR.

Des actions en direction des particuliers...

Le Syndicat mixte a organisé un cycle de conférences « Comment réduire mes factures énergétiques ? Des solutions pour la maison » en partenariat avec Phébus Ariège (Espace Info Energie de l'Ariège) dans les divers territoires du projet PNR. Six conférences ont ainsi eu lieu en 2008 à La Bastide de Sérou, au Mas d'Azil, à Sainte Croix Volvestre, à Gajan, à Lescure et à Massat. Le projet PNR a également contribué au forum « économies d'énergie » réalisé dans le cadre de la semaine du développement durable avec la Communauté de communes du Séronais à La Bastide de Sérou. Des visites d'installations collectives, des stands d'information, des visites chez des particuliers, des conférences ont été proposées.

Une centaine de personnes y a participé. La communication a été financée par le Syndicat mixte.

Un programme de « portes ouvertes » chez des particuliers utilisant des énergies renouvelables et faisant des économies d'énergie a été co-produit en partenariat avec l'association Phébus Ariège (Espace Info Energie de l'Ariège) d'avril à décembre 2008. 12 visites ont été réalisées et ont mobilisé 124 personnes (NB : le nombre de personnes à chacune des visites est limité) à Bousnac, Cadarcet, Castelnau-Durban, La Bastide de Sérou, Montégut-Planturel, Rimont, Saurat et Saint-Martin de Caralp. Ces visites sont l'occasion de voir du matériel en fonctionnement ou en construction, de

rencontrer des utilisateurs, de comprendre de quelle manière



intégrer les technologies des énergies renouvelables, l'auto ou l'éco-construction dans votre habitat. La communication et une partie de l'intervention de Phébus Ariège ont été financées par le Syndicat mixte.

Des actions en direction des collectivités...

Le Syndicat mixte a proposé et mis en œuvre auprès des communes un service gratuit de suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public. 8 communes ont été volontaires en 2008 : Biert, Burret, Cadarcet, Illier-Laramade, Larbont, Oust, Pailhès et Prayols. Ce suivi est réalisé sur les trois dernières années et permet d'identifier les postes les plus énergétivores et les dérives d'une année sur l'autre.

Un programme de formations autour du développement durable et les énergies en direction des agents de collectivités a été dressé en partenariat avec le CNFPT. Ces actions se veulent pratiques et en réponse au quotidien des agents des collectivités du projet de PNR. Une première formation sur l'utilisation des énergies renouvelables (solaires, géothermie et éolien) a eu lieu en novembre à Prat Bonrepaux. Six autres journées sur des thèmes divers sont prévues en 2009.

Une opération collective de pré-diagnostics énergétiques de bâtiments de collectivités a été préparée en cette fin d'année 2008. Les quarante bâtiments de collectivités concernés ont été choisis à la suite d'un appel à candidature et sont situés sur les communes d'Arrou, Barjac, La Bastide du Salat, La Bastide de Sérou, Bethmale, Biert, Burret, Campagne sur Arize, Castelnau-Durban, Eychel, Gajan, Illier et Laramade, Lorp-Sentaraille, Montjoie en Couserans, Moulis, Prat-Bonrepaux, Prayols, Sabarat, Saurat, Sem, Soulan, Tourtouse et sur la Communauté de Communes d'Auzat Vicdessos. Après consultation en novembre et dépouillement des douze candidatures reçues, c'est le bureau d'études AD3E - qui est notamment intervenu pour une opération similaire dans le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée - qui a été retenu et sera à l'oeuvre en 2009.

Des actions en direction des entreprises...

Une mission du volet entreprise du PCET a été confiée au comité Interconsulaire de l'Ariège et financée par le Syndicat mixte. Elle consiste en la recherche de données auprès des entreprises du territoire du PNR concernant leur consommation d'énergie, leur appréhension du sujet et leurs éventuels projets d'amélioration, voire de production pour les plus avancés et les plus motivés. Elle est réalisée sur six mois de septembre 2008 à mars 2009. Il s'agit de créer une base de données sur l'énergie utilisée dans les entreprises (source, volume, objet) et sur les pistes d'économie possibles et de proposer des actions d'informations collectives, de repérer et valoriser des initiatives mises en place dans des entreprises devenant des supports pour cette action, de préparer une synthèse des propositions de formation des organismes d'accompagnement des entreprises (FFB, CAPEB, Chambres consulaires, etc.).

Une journée de diagnostics tracteurs par banc d'essais a été organisée le 16 décembre à La Bastide de Sérou. Le banc d'essai a été mis à disposition par la fédération des CUMA de l'Ariège. Lors de cette journée, huit tracteurs ont été diagnostiqués. Le diagnostic tracteur permet aux agriculteurs de réaliser un bilan de santé du moteur et de recueillir des renseignements afin d'adopter une conduite économique en énergie et en gaz à effet de serre. A titre pilote, la moitié du coût des agriculteurs a été prise en charge par le Syndicat Mixte.

Et une attention particulière au développement du photovoltaïque au sol

Les collectivités du PNR sont sollicitées par des porteurs de projets d'installations de panneaux photovoltaïques au sol. De nature industrielle, ces projets consistent en la production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques implantés sur des terrains agricoles bien souvent. Les projets peuvent atteindre plusieurs hectares, ce qui n'est pas sans impact paysager, environnemental et même économique quant à l'activité agricole. Ce sont des projets complexes, qui doivent être étudiés de manière collégiale. Une réunion technique avec les partenaires a été organisée à l'automne par le SMPPNR pour connaître les positions de chacun face au développement du photovoltaïque au sol. Le projet de PNR propose une assistance pour aider à leur pilotage en cohérence avec sa Charte.

Contact : Luce Rameil

Réf. Charte Article 8.7 : Conforter la structuration, la valorisation et la promotion des activités liées à des savoir-faire locaux

Valorisation des produits locaux

Dans le cadre de la phase « expérimentation » de l'appel à projet « Circuits courts – Economie solidaire » lancé par le Conseil Régional Midi Pyrénées, le Syndicat mixte a travaillé à la concrétisation du programme d'actions élaboré en 2007 avec les membres du Comité de Suivi Technique du projet (regroupant chambres consulaires, collectivités, pays, associations de producteurs, de consommateurs, ...). Ce groupe de travail s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année 2008, pour suivre et orienter le programme qui a ainsi permis, en 2008 :



Le Concours de fromage « Tomme des Pyrénées au lait cru ».

Le projet de PNR a accompagné et soutenu l'AFFAP (Association des Fromagers Fermiers et Artisans des Pyrénées) dans l'organisation de la Xème édition du concours de fromage « Tommes des Pyrénées au lait cru », qui n'avait pas vu le jour en 2007. Cette manifestation s'est

déroulée le 3 août, à Saint Giron au cours de « Autrefois le Couserans ». Elle permet de promouvoir le produit « Tomme des Pyrénées au lait cru » et de valoriser le savoir-faire de producteurs fermiers et artisanaux. Le PNR y a apporté un appui logistique et financier.

Le 1er festival des Métiers d'Art

Le projet de PNR a accompagné et soutenu l'association Héliciel, association de promotion et diffusion du travail des artisans d'art en Ariège, notamment par l'organisation du 1^{er} Festival des Métiers d'Art, les 6 et 7 août à La Bastide de Sérou. Cette manifestation se veut une première étape dans la structuration des professionnels des métiers d'art locaux, et la valorisation et diffusion de leur travail. Le PNR y a apporté un appui logistique et a organisé un carrefour de rencontres avec des experts en développement des métiers d'art.

L'accompagnement de l'association « A3P2C »

En collaboration avec la Chambre d'Agriculture d'Ariège, le Projet de PNR a épaulé les producteurs de l'association A3P2C (Association pour la Promotion des Produits Paysans du Castillonnais : éleveurs, fromagers fermiers, apiculteurs, ...) dans leur démarche de développement d'une commercialisation de leurs produits en circuits courts. Après enquête menée auprès de tous les adhérents de l'association, un diagnostic a permis de dégager des pistes d'actions à suivre. Dans ce cadre, le projet de PNR et la Chambre d'Agriculture d'Ariège ont proposé à l'association la poursuite de l'accompagnement pour l'année 2009. Au-delà de l'association A3P2C, ce type d'action a pour vocation d'être menée, en lien avec les partenaires concernés, sur tout territoire et auprès de tout collectif souhaitant être accompagné sur ces questions.

Un « outil » d'évaluation de l'économie solidaire

En lien avec un groupe de travail spécifique une grille d'évaluation de l'économie solidaire a été conçue. Elle a pour but d'aider à mieux connaître les activités/structures au regard de l'économie solidaire (atouts, faiblesses) et d'identifier les points d'amélioration sur lesquels travailler (opportunités, menaces). Le projet d'outil a été testé auprès de plusieurs structures volontaires, puis présenté devant les conseils d'administration de la CRESS Midi Pyrénées (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) et de l'ADEPES (Association de Développement Et de Promotion de l'Economie Solidaire), en vue d'être employé et testé plus largement. Ces structures se sont montrées intéressées pour travailler sur l'évaluation de l'économie solidaire et le développement de cet outil, au cours de l'année 2009.

« Astuces locales pour consommer autrement »

En partenariat avec l'ensemble des membres de son Comité de Suivi Technique, le Projet de PNR a co-organisé, avec la Mairie de Saint Giron, un forum des produits locaux et de la consommation locale « Astuces locales pour consommer autrement », les 14 et 15 novembre à Saint Giron. Il s'est articulé autour de 2 journées :

. un colloque le premier jour, ayant réuni près de 180 participants, autour de 4 conférences suivies de débats, d'un déjeuner à base de produits locaux, d'une enquête de consommation réalisée sur les principaux marchés ariégeois, et de 3 tables rondes thématiques. Les actes de cette journée sont disponibles sur le site du projet de PNR.

. un « marchés des initiatives locales » (produits et savoir-faire), le second jour en parallèle du marché de Saint Giron. Le marché a réuni 27 stands collectifs de toute l'Ariège (produits alimentaires et non alimentaires, agricoles et artisanaux, prestations touristiques, association de consommateurs), représentant plus de 500 producteurs et consommateurs du département (le répertoire des stands et exposants du marché est disponible sur le site du projet de PNR).



Coopérations avec le Parc naturel Alt Pirineu

Un projet d'échange concernant le déplacement d'une délégation de producteurs des Pyrénées Ariégeoises à la Foire de Sort, et la venue d'une délégation de producteurs espagnols du Parc Alt Pirineu sur le marché de Saint Giron, a été ébauché en 2008. Une délégation du projet de PNR des Pyrénées Ariégeoises s'est déplacée à la Foire de Sort pour prendre des repères sur place, en vue d'une concrétisation à partir de 2009.

Contact : Julien Viaud

Réf. Charte Article 11.2 : Stimuler et accompagner la réalisation de documents de planification et d'urbanisme

Participation aux travaux d'élaboration ou révision des documents d'urbanisme

De nombreuses communes établissent ou révisent leurs documents d'urbanisme, PLU notamment. Afin d'épauler les communes et d'assurer la cohérence entre la future Charte du PNR et les documents d'urbanisme, le Syndicat mixte s'est attaché à participer à diverses démarches à l'invitation des communes concernées. Pour y procéder et en prévision de la création du PNR il a choisi en 2008 d'accroître ses moyens humains en matière de patrimoine bâti et d'urbanisme, par le recrutement d'une chargée de mission qui a pris ses fonctions courant octobre.

En 2008, le Syndicat mixte a participé aux travaux concernant les communes de Alzen, Durban, Brassac, Vernajoul, Loubières, St Pierre de Rivière, les communes de la Barguillère en lien avec la Charte architecturale, etc. Il assure une présence lors des réunions de travail, conseille les élus, rencontre et oriente les bureaux d'étude prestataires, etc.

Le Syndicat mixte intervient également en appui aux communes qui souhaitent entrer dans des dispositifs d'aménagement ou de protection particuliers. Cela a notamment été le cas en 2008 pour le projet de ZPPAUP d'Alzen.

Contacts : Sophie Séjalon, Audrey Duraud

Réf. Charte Article 13.1 : Mieux répondre aux besoins spécifiques des différentes populations

Chantiers jeunes

Pour la troisième année consécutive et en partenariat avec les DDJS 09 et 31, le club de prévention d'Empalot, le service jeunesse de la communauté de communes Auzat-Vicdessos, l'ARPE, l'association Montcalm Sport Nature et la CAF, le projet de PNR s'est associé à la réalisation d'un chantier VVV à Auzat, mesure de prévention de la délinquance et d'insertion sociale par la participation de jeunes à un chantier à vocation d'utilité sociale. 10 garçons et filles de 15 à 17 ans ont participé à un chantier d'intérêt général, ici la poursuite de l'aménagement du centre équestre municipal (rénovation de barrières) et la rénovation du Centre de Loisirs de la commune.

Il a également soutenu un chantier de jeunes à Durban sur Arize coordonné par Animation 117, ayant permis de réaménager un sentier de randonnée, ainsi qu'un chantier international de jeunes consacré à la restauration du site de Lamarda sur la commune du Port (voir précédemment). Le PNR assure un soutien logistique à ces opérations et dans les activités consacrées à la découverte des Pyrénées ariégeoises. Il a également rendu possible l'obtention de fonds régionaux dévolus aux PNR pour soutenir l'opération de Lamarda.

Contact : Céline Arilla

